



COMPTE-RENDU 1er CONSEIL D'ÉCOLE AIMÉ CÉSAIRE

9 Novembre 2020

1. Personnes présentes

CORPS ENSEIGNANT : M. Van de Velde, Mme PERNOT, Mme BASTE, Mme SAADI, Mme THIEBAULT, Mme GUIMAS, Mme LE TIEC, Mme MEHA, Mme BARDI, Mme BONNET, Mme DROUET, Mme SAVARY

FCPE : Mme PONS, Mme GOZAL, Mme LE MENER, Mme ASTORD

PARDEVIE et Indépendants : Mme CAMILE, Mme COLIN, M. LEROUX, Mme HANTZ, Mme BEAUDOIN, Mme LEFEVRE, Mme BITUMAZALA, Mme BASSET, Mme GUENARDEAU

DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE (DDEN) : Patrice DUTOT

RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED) : Aucun présent mais power point qui nous sera transmis par le Directeur ;

ELUS DE LA MAIRIE :

- Mathieu BETRANCOURT, Délégué à l'enfance – m.betrancourt@mairie-bretigny91.fr
- M. Jean-Luc COINCE (élu dédié à l'école Aimé Césaire) – j.coince@mairiebretigny91.fr

2. Résultats élection des parents d'élèves

- 247 votants, taux de participation 45,7%
- 218 suffrages exprimés
- 29 suffrages blancs ou nuls
 - ⇒ Taux de participation le plus haute depuis l'ouverture de l'école Aimé Césaire
 - ⇒ Réflexion sur généralisation du vote par correspondance l'an prochain car la participation a été élevée par rapport aux années précédentes.

3. Effectif pour l'année 2020/2021

15 classes dont 6 en maternelle & 9 en élémentaire avec une répartition comme suit :

PS/MS A : 14 PS + 12 MS	CPA : 27	CE2 B : 22
PS/MS B : 16 PS + 10 MS	CP B : 25	CM1/CM2 A : 28
PS/GS A : 13 PS + 13 GS	CE1 A : 27	CM2/CM2 B : 28
PS/GS B : 14 PS + 12 GS	CE1 B : 27	CM2/CM2 C : 28
MS: 27	CE2 A : 22	

GS: 25 ⇒ Total de 156 élèves en maternelle	⇒ Total de 234 élèves en élémentaire
--	---

390 élèves sur le Groupe Scolaire – légère baisse en maternelle par rapport à l’année précédente mais de nouvelles arrivées à prévoir au cours **de l’année**.

5 ATSEM pour 6 classes.

5 AESH (enfants en difficulté) – 1H non couverte à date

RASED : 24 demandes au niveau du cycle 2 – 7 prises en charges en CP & 16 en CE1 (3 groupes) suite aux évaluations : 45min de chaque groupe – Tous les postes sont pourvus ;

Arrivée d’une nouvelle Psychologue : Mme Lemoult – Le Maître E reste inchangé

- Ratios Brétigny : 1 ATSEM pour 30 enfants en PS, 1 ATSEM pour 60 en MS et GS
- Pas de réflexion pour l’instant de la Mairie de mettre une ATSEM par classe (demande de l’équipe FCPE)
- Difficultés de recrutement
- Pas de remplacement, même si l’ATSEM en formation => question remontée à la mairie
- Remplacement si 2 absentes simultanées pendant plus de 2 jours ou si longue absence

4. **Vote du règlement intérieur** : Voté à l’unanimité

5. **Coopérative scolaire**

< 4900 € - consultation des comptes possible auprès du Directeur sur demande

6. **Projets écoles**


- Projets annuels : à déterminer
- Piscine maintenue pour toutes les classes sauf CE2
- Concours « Lire Egaux 2021 » pour écrire une histoire avec les élèves de la classe
- Projet ludothèque : les ludothécaires viennent dans les classes des élémentaires ;
- Cycle 3 : cycle échec avec la ludothèque qui interviendra dans les classes – peut être des rencontres en fin d’année si les conditions sanitaires le permettent ;
- BCD : 1 personne recrutée – prise en charge prochainement
- Assistante américaine arrivée le 09/11 pour assister dans l’enseignement de l’anglais ;

7. **Projets Représentants des parents d’élèves**

RAS

8. **Questions à destinations de l’école**

- Nous saluons la rapidité de remplacement des enseignants absents mais nous regrettons de n’être pas systématiquement informés de leur absence. Serait-il possible d’informer les parents lorsqu’un remplaçant est affecté sur une classe (affichage extérieur, cahier de liaison, etc.) ?



⇒ **Réponse école** : Mea Culpa de M. SARRELABOUT – Difficulté lorsqu'absence d'une journée – affichage extérieur les prochaines fois ;

- Les photos de classes auront-elles lieu cette année ? Si oui, dans quelles conditions (port du masque pour les enseignant(e)s ? ...)

⇒ **Réponse école** : Les photos de classes ont eu lieu le 09 et 10 Novembre => photos individuelles & fratrines uniquement (prix adaptés) – les photos de Groupe seront faites plus tard dans l'année si possible – Possibilité de faire un trombinoscope dans l'année si pas possible ;

- Des parents d'élèves s'interrogent sur la procédure de saut de classe. Quelles sont les démarches et les conditions à réunir pour envisager cela ? Par exemple pour un enfant de CP qui sait déjà lire et écrire est-il possible de le faire passer en CE1 en cours d'année ?

⇒ **Réponse école** : Discussion entre les parents et les enseignants puis prise de décision en conseil des Maîtres après avis de la psychologue scolaire – plusieurs critères rentrent en compte : maturité de l'enfant, place dans le groupe, l'ensemble des matières – plein de solutions à envisager avant d'arriver à un saut de classe ;

- Nous aimerions remettre en place des ventes de crêpes, gâteaux, bonbons, tous les vendredis avant les vacances scolaires pour apporter un soutien financier à la coopérative de l'école. Pensez-vous que cela soit possible au vu du contexte de la crise sanitaire actuelle ? Nous pourrions les emballer au préalable afin que toutes les précautions soient prises.

⇒ **Réponse école** : La question a été posée à l'inspectrice académique qui a émis un avis défavorable. Cela engendrait des attroupements = incompatibilité avec le protocole COVID & plan Vigipirate – Ré-ajustable en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.


- Avez-vous identifié des cas positifs au Coronavirus depuis le début de l'année ? Quel est le process mis en place pour faire face à cette situation ? Quel impact sur les enfants ? Que se passe-t-il lorsqu'un(e) enseignant(e) est/sera contaminé(e) vis-à-vis des enfants ? (Dépistage ? information ? etc. ?)

⇒ **Réponse école** : Aucun cas positif chez les enfants à date – uniquement quelques cas contacts révélés négatifs après tests – procédure : Si cas positif => le Directeur en informe la cellule de crise qui remonte l'information à l'ARS, qui détermine les cas contacts => l'ARS prend en charge le traçage des cas contacts – A Aimé Césaire : 1 seul cas positif (adulte) & 5 cas contacts – Pour les familles qui n'auraient pas les moyens de fournir les masques à leurs enfants, il existe un stock pour venir en aide => s'orienter vers la Mairie.

⇒ La mairie a réalisé une commande massive de masque afin de fournir à chaque enfant 2 masques lavables en tissu – 2 x 2100 masques => lourd pour budget pour la mairie.

⇒ Le Directeur a demandé s'il était possible d'avoir masques jetables supplémentaire en cas d'oubli des enfants – A date, l'école n'a reçu que 4 masques lavables par classe => se pose problème du lavage => Luc va faire mail à M. BETRANCOURT pour faire la demande car certaines familles laissent le même masque pour la journée voire la semaine.

- Pour pallier à l'heure tardive du repas de certains enfants, certaines classes de maternelle avaient mis en place les années une collation organisée par les parents. Elle avait été mise en



place spécifiquement pour les classes qui mangent systématiquement au 2nd service. Cela est-il toujours le cas ? Si, non serait-il possible de le remettre en place ?

⇒ **Réponse école** : choix de l'enseignement – se renseigner directement auprès de l'enseignant concerné pour l'éventuelle mise en place si participation des parents ;

- Les enfants ont vraiment apprécié la journée déguisée du 13/03/2020 à l'école l'année l'évènement serait-il reconduit cette année ?

⇒ **Réponse école** : fabrication des déguisements en classe pour cette année

- Certains parents regrettent la disparition de la « fête des gens qu'on aime ». Envisagez-vous de la remettre en place ? Plus globalement, la période sanitaire ne nous permettra pas d'organiser les événements existants les années précédentes (marché de Noël ?, ventes des gâteaux/crêpes ? Kermesse, etc.). L'équipe pédagogique ne pourrez pas mettre en place des événements festifs à l'école pour faire face à cette année compliquée ?! Les représentants des parents d'élèves seraient ravis de vous aider dans ces projets !

⇒ **Réponse école** : à discuter avec l'équipe enseignante – on va voir comment évolue la situation dans un premier temps – Le Directeur « ne laissera pas une année sans événement ».

9. Questions à destinations de la Mairie

- Déroulement de la cantine : Quelles sont les mesures spécifiques pour le respect des gestes barrière. Est-ce que les services se déroulent bien ? (ne durent pas plus longtemps ?)

⇒ **Réponse de la Mairie** :

- Est-ce qu'une sensibilisation anti-gaspillage est mise en place ? Avez-vous un bilan du tri sélectif des déchets ?

⇒ **Réponse de la Mairie** : le personnel est sensibilisé au tri – Mise en place d'un affichage – Cela peut rallonger le temps de service donc non prioritaire au regard du contexte.

- Pour les repas végétariens, est-il possible de proposer plus de légumineuses/légumes secs ?

⇒ **Réponse de la Mairie** : Les légumineuses ne fonctionnent pas très bien auprès des enfants, servis en petites quantités.

- Le Kiosque : envisagez-vous d'assouplir le système d'inscription / de désinscription à la cantine ?

⇒ **Réponse de la Mairie** :

- Lorsque des parents écrivent au service enfance pour annuler une inscription à la cantine (maladie, problème familial), est-il possible de recevoir une confirmation que nous ne serons pas facturés.

⇒ **Réponse de la Mairie** :

- Envisagez-vous de retirer le système de surfacturation ? et de faire davantage confiance aux familles ?


⇒ **Réponse de la Mairie** :



- Quel protocole de nettoyage/ de désinfection des locaux a été instauré ? Avez-vous renforcé l'équipe des personnels d'entretien pour effectuer ce travail ?
⇒ **Réponse de la Mairie** : Les locaux sont nettoyés au moins 1 fois par jour et les sanitaires, ainsi que les lieux de passage réguliers, sont nettoyés après le temps méridien. Une équipe renfort a été mise en place pour pallier aux absences.

Nous souhaitons tout d'abord déplorer une fois de plus la non présence d'un(e) élu(e) municipal(e) aux derniers conseils d'école (expliquée certainement par la période des élections municipales). **Les réponses apportées sont souvent peu satisfaisantes et ne permettent pas un débat de qualité entre les représentants de parents d'élèves et la Mairie. Cette situation perdure depuis plusieurs années et se détériore. Nous interprétons cela comme un manque d'intérêt dans l'éducation de nos enfants ainsi que dans la prise en charge des problématiques rencontrées à l'école. Nous aimerions profondément que les choses changent et que la Mairie s'investisse enfin dans le dialogue nécessaire pour améliorer la vie scolaire.**

- On nous a présenté un plan de travaux de voirie en fin d'année dernière devant l'école. Qu'en est-il de l'avancement des travaux ?
⇒ **Réponse Mairie** : Plan de travaux présenté à l'Agglomération (décisionnaire sur les sujets de voirie) => refus – Un nouveau projet doit être représenté mais sujet qui n'a pas avancé – la Mairie doit revenir vers nous.
- Lorsque nous venons déposer et récupérer nos enfants au centre de loisirs le mercredi, tous les parents signent la feuille d'émargement avec le même stylo, sans désinfection entre deux parents. Nous constatons donc que le respect des gestes barrières n'est pas respecté. Pourquoi devons-nous signer une feuille d'émargement ? Comment pouvez-vous mettre en place un système permettant le respect des gestes barrières svp ?
⇒ **Réponse Mairie** : Rappel gestes barrière aux animateurs-trices. M. COINCE suggère de demander aux parents de venir avec leur stylo pour signer
- Pouvez-vous nous confirmer que toutes les familles concernées par les classes de découverte de l'année précédente, annulées par le confinement, ont été remboursées ?
⇒ **Réponse Mairie** : Le Directeur doit faire le point avec M. BETRANCOURT
- Nous constatons une montée des incivilités aux abords de l'école. En plus des stationnements gênants sur lesquels nous alertons chaque année sans évolution de la situation, nous avons également constatés que certains propriétaires de chiens parmi les résidents du quartier laissent systématiquement les déjections sur le trottoir devant l'école. Que proposez-vous pour empêcher ces phénomènes (stationnement gênants + déjections canines) ? La mise en place de caméras de sécurité permettant de verbaliser les contrevenants peut-elle être envisagée ?
⇒ **Réponse Mairie** : Il ne faut pas hésiter à déclarer les incivilités à la Police Municipale qui effectuent des rondes sur l'ensemble des écoles à Brétigny sur orge (16 écoles – 2300 élèves). La municipalité à noter la demande et s'engage à prévoir des rondes régulières et à réorienter les priorités si besoin. La Police effectue 2 types de passages : passages discrets d'observation devant les écoles & passages spécifiques à la demande des Directeurs d'établissement.



⇒ Demande des parents d'élèves (équipe Par de Vie / Indépendants) : ne pas oublier l'école Aimé Césaire.

• **Rappel d'une question du conseil d'école du 12/11/2019** : Nous avons pris note de la majoration des prestations non réservées. En accord sur le principe, nous estimons cependant que le système de pourcentage est injuste (les parents qui payent le plus cher vont être encore plus pénalisés). Nous demandons donc la mise en place d'une majoration liée à un montant fixe.

⇒ **Réponse de la Mairie** : Il s'agit d'un système équitable qui tient compte à la fois des revenus et de la composition de la famille.

⇒ **Réponse des représentants Par de Vie et indépendants** : Nous ne sommes pas en accord avec cette réponse. Pour exemple, un foyer qui aurait un quotient familial élevé ou non calculé, sera sanctionné d'un montant de 9€ pour un dépassement de périscolaire de quelques minutes. Nous trouvons la sanction disproportionnée et injuste. Nous demandons à ce que le système soit revu et à ce qu'on nous fournisse les grilles tarifaires pour toutes prestations (repas, périscolaire, etc.) et les majorations qui leurs sont liées. Certains parents proposent également d'abandonner totalement le système de majorations automatisées pour se concentrer, au cas par cas, sur l'infime minorité de familles qui posent vraiment problème pour apporter plus de flexibilité aux parents qui travaillent parfois loin de leur domicile.

⇒ **Réponse Mairie bis** : L'augmentation des repas de 2% chaque année n'a pas été imputée cette année – décision votée en Conseil Municipal – A l'occasion du prochain appel d'offre sur la restauration collective, la Mairie veillera à intégrer davantage de produits issus de l'agriculture locale et biologique.

⇒ Le détail de la tarification sera présenté au prochain conseil.

• **Rappel d'une question du conseil d'école du 12/11/2019** : Nous aimerions que les ATSEM participent aux conseils d'école sur leur temps de travail. Seriez-vous d'accord pour leur donner la parole ?


⇒ **Réponse de la Mairie** : Nous constatons effectivement que la présence de la Mairie se fait de plus en plus rare et nous le regrettons. Nous demandons à ce que les ATSEM soit sollicitées systématiquement pour participer aux conseils d'école dès lors que la Mairie est présente.

⇒ **Réponse de la Mairie bis** : Nouvelle Charte qui va permettre aux ATSEM d'assister au Conseil d'école sur invitation au 1^{er} conseil puis 2^e ASTEM sur les suivants.

• **Rappel d'une question du conseil d'école du 12/11/2019** : Voilà plusieurs années que nous constatons régulièrement des problèmes d'hygiène à l'école et notamment côté élémentaire (toilettes sales, manque de papier toilette, ...). Nous sommes indignés de continuer à le constater en période de crise sanitaire ! Quelles solutions pouvez-vous mettre en place pour que ces problèmes disparaissent complètement et rapidement ?

⇒ **Réponse Mairie** : La Mairie note la remarque et nous invite à signaler toute situation nuisible.

• **Rappel d'une question du conseil d'école du 12/11/2019** : La Mairie exige la fourniture d'un justificatif lorsque l'es enfants sont absents pour être exemptés du paiement du repas. Ce justificatif n'est pas légalement exigible d'après la circulaire n°2004-054 du 23 Mars 2004. Le certificat médical ne doit être donné qu'en cas de maladies contagieuses et infantiles. Au vue



des difficultés rencontrées lors de la prise de rdv médicaux, nous demandons que cette règle soit supprimée. Nous proposons que les parents concernés contactent la mairie par mail avant 9h00 ou par téléphone. Pour faciliter la gestion de ces situations, nous préconisons la mise en place d'une adresse email dédié au signalement des imprévus, lorsque la modification des réservations n'est plus possible sur le kiosque.

⇒ **Nous n'avons reçu aucune réponse de la Mairie sur le sujet. Pourriez-vous répondre ?**

⇒ **Réponse Mairie** : Aucune réponse apportée par manque de temps

- **Rappel d'une question du conseil d'école du 12/11/2019** : Pouvez-vous nous expliquer comment vous opérez le changement d'un repas chaud en repas froid la veille pour le lendemain en cas de grève, sachant que lorsque nous voulons faire un changement, il faut s'y prendre 3, 4 jours avant (pour des raisons de commande auprès du prestataire) ? Quel est l'impact sur le coût de la restauration suite aux nombreuses grèves de l'année précédente ? Il semble peu probable que vous ayez budgétisé autant de jours de grèves vous permettant de lisser le coût des repas sur l'année. Combien de repas froids ont été donnés aux enfants ? Comment justifiez-vous le fait que le prix du repas chaud équivaut au prix du repas froid alors qu'il implique un moindre coût en infrastructures, équipements et personnel ?

⇒ **Absence de réponse de la Mairie au CE du 12/11/2019**

⇒ **Réponse Mairie** : Aucune réponse apportée

- **Rappel d'une question du Conseil d'école du 12/11/2019** : Malgré le fait qu'on nous a expliqué qu'aucune vitre de l'école ne pouvait se casser, il a été constaté durant l'été 2019 que cette situation s'est produite. Pouvons-nous avoir accès au compte rendu du test du laboratoire ? Quelles mesures pouvez-vous mettre en place pour garantir la sécurité des enfants en cas de bris de glace ?

⇒ **Réponse de la Mairie** : La vitre est tombée car il manquait une parclose qui a été enlevée. La fenêtre en question a été sécurisée avec une planche. Les commandes vont pouvoir être effectuées (nouveau marché depuis le 23 octobre). P. DUPERRON va essayer de nous fournir le document de l'assurance.

⇒ **Nouvelle question des représentants de parents d'élèves** : Où en sont les commandes ? Nous n'avons toujours pas reçu le document de l'assurance qui devait être fourni par P. DUPERRON. Une déclaration de sinistre a-t-elle été réalisée pour les vitres brisées ? Lors de ce conseil, le Directeur affirme qu'il manquerait les parcloles sur plusieurs vitres. Nous demandons à ce qu'une expertise réalisée par un professionnel externe à la Mairie soit mobilisée pour vérifier l'ensemble des parcloles et éviter ainsi toutes dégradations futures. Bien entendu, le compte-rendu de cette expertise sera transmis aux représentants des parents d'élèves.

⇒ **Réponse Mairie** : Une déclaration de sinistres a été faite par la Mairie – En attente de transmission par le service juridique – vérification des parcloles faite – dossier en cours de traitement ;

- **Rappel d'une question du 1er Conseil d'école de l'année 2018/2019** : Une solution pour la communication entre les classes pendant les exercices de confinement a-t-elle été trouvée ? Avez-vous étudié la mise en place des signalements visuels grâce aux prises RJ45 ?



- ⇒ **Réponse de la mairie** : La solution proposée par le conseil d'école suppose que l'accès internet existant (accès ADSL par modem / routeur) soit réalisée via une box ce qui n'est pas le cas. La téléphonie via Internet n'est donc pas possible à ce jour, même si une prise RJ45 existe dans chaque classe de l'école, l'infrastructure n'est pas adaptée.
- ⇒ **Nouvelle question des représentants de parents d'élèves** : Le Directeur nous affirmait qu'il existe une box internet dans l'école permettant un accès au réseau. Pouvez-vous vérifier l'existence de cette box et revoir cette mesure afin de garantir la communication durant les exercices de confinement ? Si cela n'est pas possible, qu'elle solution avait vous mis en place ?
- ⇒ **Réponse Mairie** : Méthode utilisées à date => Sifflet dans les classes (système alerte attentat provisoire) – Le service informatique confirme qu'il n'y a pas de box internet mais de simple router, ce qui ne permet pas d'utiliser les prises RJ45 pour communiquer entre les classes – La mairie doit réfléchir à d'autres solutions. L'homologation de l'école date de 2012 alors qu'une nouvelle réglementation a vu le jour en 2015 => M. BETRANCOURT doit faire une étude et un chiffrage du coût pour la mise en place d'un nouveau système.

10. Protocole sanitaire :

- Limitation du brassage des classes
- Port du masque dès 6 ans
- Lavage des mains le plus souvent possibles
- La plus grande distanciation possible en classe
- Décalage des entrées et des sorties : 2 créneaux horaires le matin et le soir
- Changement du nombre de services de récréation : 3 services avec 2 classes en maternelles et 3 services avec 3 classes en élémentaire ;
- Toutes les sorties sont annulées sauf la ludothèque, la piscine
- Limitation du brassage respecté pendant les temps de périscolaire
- Nettoyage 1 fois par jour + nettoyage après le temps méridien
- Mise en place d'une équipe mobile + signature de 9 contrats avec des contrats d'insertion
- ⇒ Temps de cantine : les effectifs permettent de respecter la limitation du brassage
- ⇒ Temps de garderie : le nombre animateur ne permet pas de respecter la limitation du brassage
- ⇒ Mercredi : brassage avec Langevin Wallon : temps périscolaire non soumis à l'organisation mise en place par la Direction pour le temps scolaire mais le respect des gestes barrières reste appliqué ;

- M. Betrancourt a tenu rendre hommage à toutes les équipes qui se sont investies (mairie et écoles) durant cette crise sanitaire. Il rappelle que la Police Municipale est sensibilisée notamment sur ne non-port du masque aux alentours de certaines écoles.
- Plan Vigipirate : le Directeur a décidé de maintenir l'ouverture par le grand portail pour éviter le risque de regroupement devant l'école ;



- On rappelle aux parents que le nettoyage des mains est obligatoire à l'entrée de l'école ;

11. Points divers

- Alerte incendie : 3 min 25 pour sortir – Aucun problème détecté hormis le son de l'alarme qui est trop bas quand porte des classes sont fermées.
 - Exercice confinement :
 - Sonnerie PPMS confinement = corne de brume
 - Alerte attentat = sifflet dans les classes
- ⇒ Exercice qui sera réalisé avant les vacances de Noël
- Grève : Les parents ont été informés ce soir à 17h30 de la fermeture de la garderie et cantine demain => Quid responsabilité des enseignants qui auront la charge des enfants que les familles laisseront avec des repas froids ?
- ⇒ M. BETRANCOURT ne souhaite pas avoir recours au recrutement de personnel non qualifié dans ce cas de figure pour pallier aux absences dû aux grèves.